

Appel aux producteurs de millet rechercher, arracher et annoncer les plantes de datura !

Le problème : rappel de produits à base de millet en raison d'alcaloïdes tropaniques

En passé différents produits à base de millet ont dû être rappelés à cause d'alcaloïdes tropaniques (AT). Aucun produit Biofarm n'était concerné. Il s'agissait de produits à base de millet importé chez des grands distributeurs, en partie des aliments pour bébés.

Les AT sont des substances présentes naturellement chez les plantes de la famille des Solanacées qui peuvent s'avérer nocives pour la santé en très petites quantités. C'est par les graines de jusquiame et de datura que des AT se retrouvent dans les produits à base de millet. Elles contiennent en effet des AT et sont difficiles à séparer des graines de millet. Il semblerait que d'autres produits (sarrasin, maïs) soient aussi concernés.

Les prescriptions juridiques concernant les valeurs limites des AT sont pour l'heure encore en discussion. Cependant, il est à prévoir qu'une très faible contamination (une graine d'adventice pour une tonne de produit de récolte) donne déjà lieu à une contestation et que le produit ne puisse plus être vendu. Les transformateurs sont si inquiets qu'ils remettent en question la production de denrées alimentaires à base de millet. Le fait que le millet doit être très bien nettoyé avant d'être décortiqué entre toutefois aussi en ligne de compte.

Pour que la Suisse soit exempte de datura, nous avons besoin de votre collaboration !

Le datura semble être la principale adventice en lien avec les AT ; la jusquiame a moins d'importance. Les experts phytosanitaires des différents cantons déclarent n'avoir pas observé de datura dans les champs cultivés. Dans la vallée du Rhin saint-galloise / Liechtenstein, il est par exemple connu, mais très rare. Quelle est la situation dans les autres régions ? Et dans votre champ de millet ? Le datura est répandu dans certaines régions d'Allemagne et d'Autriche, tout comme en Hongrie et en Ukraine.

La question des AT dans nos produits Biofarm à base de millet nous a déjà été soumise. Pour le succès commercial de ces produits, il est donc très important que nous puissions garantir que notre millet est exempt d'AT. Pour cela, nous avons besoin de votre coopération.

Contrôlez vos champs de millet et restez vigilant !

Les illustrations au verso devraient vous aider à identifier le datura.

Si vous trouvez de telles plantes, localisez le site, prenez éventuellement une photo et arrachez la plante. Un contrôle des environs est naturellement aussi nécessaire. Veuillez nous communiquer votre découverte Tél : 062 957 80 60; info@biofarm.ch ou brassel@biofarm.ch.

Nous sommes bien entendu très intéressés à pouvoir poursuivre la culture du millet. Il détient des atouts qui s'expriment notamment lors d'années sèches comme celle-ci.

Un grand merci pour votre collaboration !

Datura stramoine ou Stramoine commune (*Datura stramonium* L.)

Plante annuelle, très grande et luxuriante, jusqu'à 120 cm de haut, généralement très ramifiée, glabre. Feuilles aux longs pétioles, ovales, pointues, grossièrement sinuées-dentées, face supérieure vert foncé, feuilles inférieures de grande taille (20 x 15 cm).

Les fleurs sont très voyantes, grandes, en forme d'entonnoir à 5 côtes, dressées, blanches ou bleu clair-violet, tout comme les fruits épineux. Floraison de juin à octobre. Fruit d'env. 5 cm de long, s'ouvrant par quatre valves, nombreuses graines, aplaties, brun-noir, ponctuées d'un réseau d'alvéoles.

Présente dans toute l'Europe (!). Cosmopolite, originaire de l'Est de l'Amérique du Nord (introduite en Europe au XVIIe s.).

Cultivée en tant que plante médicinale (très toxique, psychotrope), présente à l'état sauvage, sur les décombres ; adventice du maïs dans les régions chaudes, thermophile, germination tardive, nitrophile.



Plantule de datura

Plante adulte de datura, fleur et fruit

